



Annulation contrat baux commerciaux par gestionnaire en zrr

Par **christophe0310**, le **08/12/2008** à **18:34**

Je viens de recevoir une lettre du gestionnaire unique de la résidence ou j'ai acheté mon chalet en zone montage en ZRR.rnIl met donc fin au contrat qui nous lie pendant 9 ans au bout de 5 ans.rnQue dois-je faire?rnIl explique une situation géographique défavorable, une concurrence insurmontable, des charges de fonctionnement disproportionnées et bien sur la conjoncture actuelle.rnQue va-t-il se passer pour moi, mes loyers, mes défiscalisations?rnA noté que nous sommes 50 co-propriétaires .rnrnMerci pour vos infos et conseils....